

Dates	Contexte historique	Mesures en France				
		Dates	Age min.	Temps de travail max.	Congés payés	Salaire et protection sociale
1840	En France, le docteur Louis-René Villermé (1782-1863) publie un rapport sur la condition de vie misérable des ouvriers du textile et dénonce les abus du travail des enfants. <i>1933 : En Angleterre le temps de travail est limité pour les 9-13 ans (8h/jour, 6j/semaine) et les 13-18 ans (12h/jour) dans l'industrie.</i>	1841	8	8h/j (8-12 ans) ; 12h/j (12-16 ans).		Travail de nuit : Interdiction pour les moins de 13 ans.
1880	Les républicains sont au pouvoir. Jules Ferry rétablit la liberté de réunion (1881), de la presse (1881), autorise le divorce pour faute (1884)... L'école devient obligatoire (1880-81). <i>Allemagne : Bismarck crée les assurances maladie (1883), accident (1884), retraite (1889).</i>	1851		10h/j (12-14 ans) ; 12h/j (14-16 ans).		<i>La grève n'est plus un délit. Mais le contrat de travail est rompu.</i> Repos dimanche : garçons (- 16 ans) et filles (- 20 ans) <i>Syndicats sont autorisés et libres.</i>
1891	Le pape Léon XIII publie l'encyclique <i>Rerum Novarum</i> (« Sur la condition des ouvriers ») où il dénonce les dérives et abus du capitalisme. Il en appelle à l'intervention de l'Etat.	1864	12			
1895	Création de la Confédération générale du Travail (CGT) : révolutionnaire et indépendante. <i>Le dimanche devient le jour hebdomadaire de repos en Suisse (1877), en Angleterre (1878), en Allemagne (1891), en Belgique et en Espagne (1906), en Italie (1907). Les premiers congés payés sont accordés en Allemagne (1905), en Autriche-Hongrie, au Danemark et en Norvège (1910)...</i>	1874				
1919	Création de la Confédération Française des Travailleurs Chrétiens (CFTC) Depuis 1889, le 1 ^{er} mai est le jour de grève et de manifestation des syndicats, dans tous les pays, pour la journée de 8h. Au printemps, des grèves se déclenchent. Fin avril, le Parlement vote à l'unanimité la journée de 8h par crainte du 1 ^{er} mai (l'assassin de Jaurès est libéré).	1884				
1936	Le Front populaire (alliance de la gauche) arrive au pouvoir. Les grèves se multiplient dans le pays avec occupations des lieux de travail. Le patronat est affolé et demande à négocier. Sous l'œil du gouvernement le patronat et la CGT signent les accords Matignon le 7 juin. Le 11, le Parlement vote à l'unanimité le projet de loi de Léon Blum sur les congés payés. Le franc sera dévalué en septembre 1936, en juillet 1937 et en mai 1938. <i>1944 : En Grande-Bretagne, William Beveridge met en place un système de sécurité sociale pour tous (modèle universaliste) : c'est le temps du Welfare State ou « Etat providence ».</i>	1892	13	10h/j (13-16 ans) ; 11h/j (16-18 et f.)		Travail de nuit : Interdiction pour les femmes. <i>Création de l'inspection du travail</i> Accidents du travail : indemnité par l'employeur. Repos dimanche : obligatoire pour tous. Retraite : obligatoire par capitalisation, droit à 65 ans. <i>Création du Ministère du travail</i>
1947	Création de Force Ouvrière (FO) par des militants de la CGT qui rejettent le poids des communistes dans le syndicat et les liens avec le Parti Communiste Français (PCF).	1898		10h/j (16-18 ans).		
1964	Création de la Confédération française Démocratique du Travail (CFDT) par la majorité des militants de la CFTC qui rejette la doctrine chrétienne à la base de ce syndicat.	1900		10h/j (16-18 ans).		
1968	Les mobilisations étudiantes sont réprimées avec force par la police. Les syndicats dénoncent cette violence d'Etat et appellent à la grève générale le 13 mai. La grève s'étend avec occupation des usines... Les négociations débutent le 25 mai, rue de Grenelle. Les accords de Grenelle sont suivies de négociations collectives dans les entreprises. Le patronat demande à la police d'évacuer les grévistes. La reprise est générale fin juin. En 1969, le franc est dévalué.	1904		10h/j (tous).		
1981	François Mitterrand (PS) est élu président de la République. La gauche arrive au pouvoir et elle veut « changer la vie ». Mais l'inflation, le chômage, les déficits budgétaire et extérieur qui s'accroissent obligent l'Etat à dévaluer le franc (en 1982, puis 2 fois en 1983) et à pratiquer la « rigueur ».	1905		8h/j dans les mines		
1988	François Mitterrand est réélu. Michel Rocard devient 1 ^{er} Ministre.	1906				
1997	Jospin (PS) est 1 ^{er} Ministre. Le chômage touche plus de 3 millions de français (12 % pop. active)... La croissance repart et le chômage descend à 8,9 % de la pop. active en 2001.	1910				
2002	Jacques Chirac est réélu Président de la République. Il nomme Jean-Pierre Raffarin (<i>Démocratie Libérale</i>) 1 ^{er} Ministre.	1913				
		1919		8h/j soit 48h /semaine.		
		1936	14	40h/semaine « semaine des 2 dimanches »	2 sem.	Salaire : Hausse de 7 à 15 %. Patronat admet le « droit pour les travailleurs d'adhérer et d'appartenir librement à un syndicat professionnel ». <i>Délégués élus du personnel (entreprise de + 10 salariés)</i> Allocations familiales financées par les entreprises. Sécurité sociale : maladie-invalidité, accident du travail, vieillesse, familles. Financée par les cotisations sociales (salariales et patronales). Gestion paritaire des caisses. <i>Comité d'entreprise (entreprise de + 50 salariés)</i> Salaire : Création du SMIG (salaire minimum interprofessionnel garanti)
		1938				
		1945				
		1950				
		1956			3 ^e sem.	Retraite : Création du Fonds National de Solidarité (création du minimum vieillesse). Assurance chômage : Création de l'UNEDIC/ASEDIC par les partenaires sociaux.
		1958				
		1967				
		1968	16			Salaire : Participation aux résultats de l'entreprise. <i>Création de l'ANPE</i> Salaire : + 35 % pour le SMIG, + 14 % pour les autres. <i>Section syndicale d'entreprise</i>
		1969			4 ^e sem.	
		1970				
		1972				Salaire : le SMIC (<i>Salaire min. interprofessionnel de croissance</i>) remplace le SMIG Retraite : obligation pour les salariés de cotiser à des cause de retraite complémentaire.
		1982		39h/semaine	5 ^e sem.	<i>Obligation négociation annuelle des salaires, durée et condition de travail.</i> Retraite : possibilité de partir dès 60 ans.
		1983				
		1989				Salaire : Création du RMI (<i>Revenu minimum d'insertion</i>)
		1993				Travail de nuit : Fin de l'interdiction du travail de nuit des femmes (souci d'égalité h/f). Retraite : Réforme Balladur (cotisation passe de 37,5 à 40 ans pour les salariés du privé).
		2000		35h/semaine		Sécurité sociale : Création de la CMU (<i>Couverture maladie universelle</i>)
		2003				Retraite : Réforme Fillon (40 ans de cotisation, 41 en 2012 et 42 en 2020 pour tous).